Le Grand Vivier, à Poillé

Situé au rebord d'un plateau, le Grand Vivier offre vers l'est une vue très étendue. Il se présente comme un grand logis double de deux niveaux du xvie siècle, auquel on a ajouté au sud, au xviie ou xviiie siècle une aile d'habitation à étage et toiture en croupe et au nord une dépendance coiffée d'un toit en bâtière.

Sur cour, la façade d'origine a été remaniée, les fenêtres ont été refaites au goût du jour aux XVIII^e et XIX^e siècle (IMAGE I).



IMAGE I - Façade sur cour

L'élévation postérieure (IMAGE 2), comportant peu d'ouvertures lors de sa construction, conserve sa porte surmontée d'un fenestron à large chanfrein et meneau (IMAGE 3), qui donne sur un étroit vestibule avec le départ de l'escalier en vis de pierre calcaire.



IMAGE 2 – Façade arrière



IMAGE 3 - Porte arrière

La couverture du manoir a conservé son toit à deux pans limité par des rampants prismatiques en pierre amortis par des crossettes.



IMAGE 4 - Un houteau

Les deux lucarnes récentes (IMAGE I) seraient des copies de celles d'origine mal intégrées car refaites dans une pierre différente et d'un travail trop rigide. Tout comme la toiture et ses rampants.

A l'intérieur du manoir, chaque niveau comporte deux grandes pièces avec leurs cheminées d'origine et une petite pièce centrale.

Le Logis, à Fontenay sur Vègre

Autour de la cour, ouverte à l'ouest, est disposé un ensemble de bâtiments de différentes époques. Le plus ancien au sud date du XIII^e ou XIV^e siècle, c'est un manoir —halle caractéristique avec ses souches de cheminées sur le mur gouttereau et une large porte en arc brisé au décor en dents de loup. Il est construit sur un impressionnant cellier.

Dans l'angle sud-est se trouve le pigeonnier qui était à l'origine une tour de défense.

Au nord de la cour, se situe un vaste logis construit par la famille Bastard de Fontenay au xv^e siècle, pour plus de confort, en délaissant le vieux manoir (IMAGE 5).



IMAGE 5 - Logis nord

La tour d'escalier octogonale (IMAGE 6) se fait remarquer par un hourd recouvert d'ardoises, qui semble unique dans la Sarthe sur un manoir.

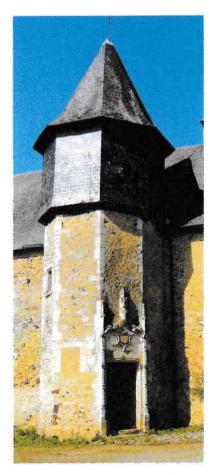


IMAGE 6 - La tour d'escalier

La porte d'entrée qui s'ouvre dans cette tour a été sans doute refaite au xix^e siècle en même temps que l'on a ajouté les deux lucarnes Renaissance.

Les ouvertures de cette façade, dont certaines ont été modifiées, se présentent sans aucune recherche de symétrie ou d'ordonnancement.

La façade postérieure, plus austère, a, dans un souci de défense, été beaucoup moins éclairée.

L'intérieur est resté très authentique, il a conservé beaucoup d'éléments anciens : cheminées, boiseries, carrelages qui créent une ambiance très chaleureuse.

Verdelles, à Poillé

« Le joyau de notre Haut-Maine » (comme a écrit Paul Cordonnier-Détrie, alors archiviste du département), Verdelles, par son plan original, sa silhouette élancée, la qualité de son décor, son homogénéité, son état de conservation, est indiscutablement le fleuron du gothique civil en Sarthe (IMAGE 7).



IMAGE 7 - Vue depuis le sud-est

Edifiée au flanc de la vallée de la Vègre, la construction est interrompue en 1490 par le suzerain Hardouin de Maillé, car son vassal Nicolas Leclerc « a faict édiffier en forme de chastel et forteresse au lieudit de Verdelles ce qu'il ne peut ni ne doit n'étant pas seigneur chatelain ».

Quatre ans plus tard, Nicolas LECLERC est autorisé à reprendre la construction en renonçant aux dispositifs de défense initialement prévus, dont témoignent le plan et au sous-sol les canonnières et les départs de voutes inachevées. Il élève alors une demeure décorée avec magnificence.

Délaissé et converti en exploitation agricole depuis le milieu du xvII^e siècle au profit du château de Juigné, Verdelles n'a subi aucune transformation depuis sa construction.

Le château a été conçu sur un plan très original (IMAGE 8 et IMAGE 9) prévu pour la défense et l'efficacité des tirs de flanquement.

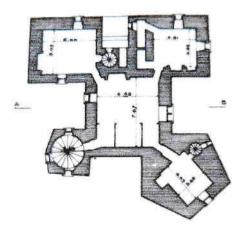


IMAGE 8 – Plan du premier étage

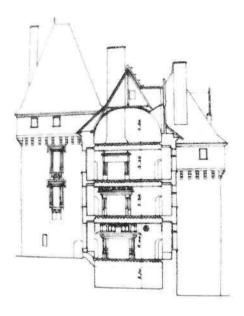


IMAGE 9 - Vue en coupe suivant A-B

Un corps central peu important couvert en bâtière est cantonné de quatre tours, toutes plus hautes que lui (IMAGE 10). Au nord, deux tours sensiblement carrées et identiques, bien que de hauteurs différentes, sont couronnées de mâchicoulis et d'un chemin de ronde. À l'angle sud-est une tour hexagonale est percée à sa base d'une poterne à pont-levis. La quatrième tour, polygonale, est plus fine mais plus haute, elle abrite l'escalier principal. Ses deux niveaux supérieurs son desservis

par un escalier en vis logé dans une élégante tourelle en encorbellement très ornée du plus pur style gothique flamboyant.

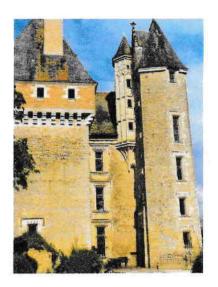


IMAGE 10 - Entrée

Du même style, la porte d'entrée (IMAGE II) en anse de panier, située en dessous, offre un exceptionnel décor digne des plus belles réalisations.

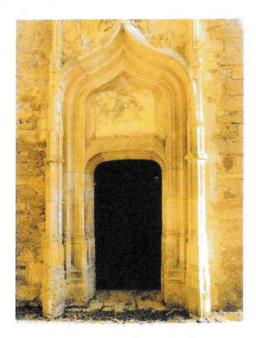


IMAGE II – Porte d'entrée

Les fenêtres sont surmontées d'une archivolte dont les retombées se terminent par des figures grotesques, des anges (IMAGE 12), ou des animaux.

En plus de sa qualité architecturale, l'édifice est remarquable par l'harmonie de ses matériaux variés : moellons ocre pour le gros oeuvre, calcaire jaune clair pour les encadrements, consoles de mâchicoulis, tourelle, briques orangées pour le chemin de ronde, ardoises bleutées des toits forment un remarquable accord de couleurs.



IMAGE 12 - Ange

L'intérieur recèle de magnifiques cheminées richement décorées, surtout dans le corps central et en particulier celle du rez-de-chaussée (IMAGE 13), exceptionnelle, avec un manteau animé de niches sous dais finement sculptés. Des menuiseries, souvent à plis de serviettes, subsistent encore après plus de cinq siècles et témoignent de la qualité de l'édifice dans tous les domaines.

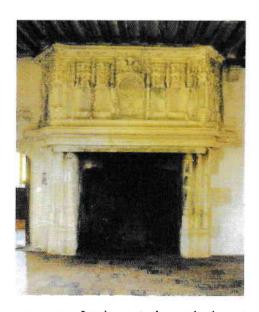


IMAGE 13 – La cheminée du rez-de-chaussée

Verdelles est depuis 1922 Classé Monument Historique.

Rousson, à Parcé

Le manoir de Rousson s'élève près de la Sarthe au fond d'une cour entourée de différents bâtiments.



IMAGE 14 – Façade sur cour

Coiffé d'un toit en ardoises à deux pans, il s'agit d'un grand manoir composé de trois pièces à chaque niveau (IMAGE 14). Le rez-de-chaussée, comportant peu d'ouvertures à l'origine, était un cellier avec une pièce équipée d'une cheminée destinée à la cuisine. Les pièces d'habitation occupaient l'étage et ont gardé leurs belles cheminées d'origine ainsi que des coussièges aux fenêtres et leurs carrelages de petit format, en terre cuite.



IMAGE 15 – Détail de l'entrée

L'entrée se fait par une porte simple surmontée d'une bretèche pour la protéger (IMAGE 15). La tour d'escalier octogonale est percée d'orifices pour le tir à l'arquebuse afin de défendre la façade et la cour. Sans porte d'accès à l'extérieur, il permet de desservir le niveau d'habitation. À l'étage, les fenêtres chanfreinées à croisées ou à simple traverse éclairent chaque pièce.

Sur la façade arrière (IMAGE 16) se remarquent deux portes murées et aucune porte au rez-de-chaussée. Il pourrait donc s'agir, plutôt que de l'accès à une tour, des portes de latrines. À l'angle extérieur, une grosse tour ronde et trapue, curieusement percée de nombreux trous de boulins, a été ajoutée au XVI^e siècle.



IMAGE 16 – Façade postérieure

La disposition : étage d'habitation sur cellier, peut faire penser à un bâtiment du xIV^e siècle mais il s'agit sans doute d'une construction du xV^e siècle un peu particulière.

Le Plessis, à Tassé

Les bâtiments du manoir ont été construits ou modifiés à diverses époques, et présentent une disposition un peu complexe.

Du xv^e siècle date la partie nord-ouest avec des fenêtres chanfreinées dont l'emplacement des meneaux et des traverses est encore bien présent. Une tour ronde visible sur le cadastre « napoléonien » de 1827 protégeait l'angle ouest du manoir.

Le rez-de-chaussée contient les pièces de service : fournil, cuisine, cellier... À l'étage, dans la première pièce, on trouve encore la cheminée ainsi que les carreaux de terre cuite d'origine. Dans la pièce contigüe, remaniée au XVIII^e siècle, une cheminée en pierre de

belle qualité présente un décor Régence. Elle a remplacé la cheminée d'origine dont on remarque l'important linçoir.



IMAGE 17 – Agrandissement en avancée

En avancée sur la façade un agrandissement a été ajouté à la fin du XVI^e, voire au début du siècle suivant. En attestent les fenêtres à crossettes et moulures plates et une belle porte à fronton triangulaire orné d'un blason (IMAGE 18), ouvrant sur un escalier droit en pierre, vouté en berceau.



IMAGE 18 – La porte

Face à l'entrée, une porte chanfreinée à accolade murée, donnait accès à une grande salle chauffée par une imposante cheminée d'époque. Un pavillon carré prolonge ce bâtiment.

Bordant la cour au nord, subsiste la chapelle contemporaine du premier manoir. L'entrée se fait par une large porte latérale surmontée d'une archivolte en accolade couronnée d'un fleuron (IMAGE 19). À droite de cette porte, la fenêtre ogivale éclaire la nef. La toiture a été surbaissée.

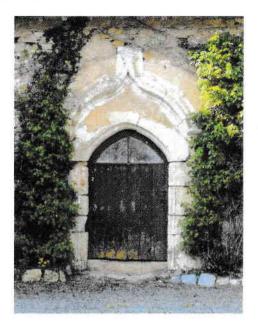


IMAGE 19 – La porte de la chapelle

Les larges douves en eau qui protégeaient le manoir ont été comblées à une époque pas si lointaine.

Il est certain qu'un bel enduit sable et chaux de couleur claire (s'inspirer de l'enduit authentique de la chapelle), pour remplacer le ciment gris et triste, redonnerait beaucoup de charme à cet intéressant manoir.



IMAGE 20 – Façade arrière

Remerciements

Nous remercions chaleureusement les propriétaires de ces manoirs de nous accueillir si gentiment. Cette journée n'aurait pu se dérouler sans leur collaboration. Un grand merci.